44e Année - N° 3291. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 19 Novembre 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Les DESERTEURS de l'IMPOT

L'Affaire de la Banque de Bâle.

Le scandale de la Banque de Bâle est évoqué à la tribune par M. Albertin, député socialiste, auteur d'une interpellation sur ce sujet Celui-ci, en un langage mesuré, expose tout d'abord les raisons qui justifient la discussion immédiate.

Une plainte ayant été déposée le 26 octobre, dès le 27 une instruction fut ouverte et dés le 28 une perquisition fut opérée. Au cours de celle-ci, déclare M. Albertin, on a pu saisir un fichier et dix carnets contenant plus de deux mille noms.

Cette affirmation, comme on le pense, suscite des mouvements divers. Un peu sur tous les bancs, on crie : « Les noms! Les noms ! »

— Je préfèrerais que ce soit le ministre qui les cite, précise M. Albertin.

— Je ne les connais pas, riposte M. Germain-Martin.

La Chambre s'étonne.

— Si l'on me met au défi de lire la liste que j'ai entre les mains, je la lirai poursuit M. Albertin. Il y a, sur ces carnets, des sénateurs, des magistrats de l'ordre administratif et de l'ordre juciaire, des généraux...

De nouveau s'élèvent les cris de : « Les noms ! Les noms ! »

Alors M. Albertin se décide et prononce les noms de différentes personnalités.

Ces citations font, comme bien l'on pense, grosse impression sur la Chambre, car rien en vérité ne peut décourager autant la masse du peuple que de voir des hommes qui inspirent l'opinion, qui font appel au patriotisme fiscal, être les premiers à frauder.

M. Albertin, aux applaudissements de toutes les gauches, regrette que l'on n'ait pas cru devoir procéder à l'arrestation des Banquiers.

— On objecte, dit-il, que la peine encourue n'était que de deux ans d'emprisonnement : mais ces banquiers habitent-ils la France ? Non. N'est-il pas pénible de songer que la justice a, une fois de plus, deux visages : un terrible pour les petits, un sourire pour les puissants

A gauche on applaudit longuement.

Et M. Albertin de conclure en demandant au gouvernement d'indiquer les mesures qu'il compte prendre pour empêcher de telles fraudes.

— On ne peut, dit-il, demander de nouveaux sacrifices au pays avant d'avoir traqué et frappé les fraudeurs. Que le gouvernement fasse donc rendre gorge à ces émigrés d'un nouveau genre qui font trop souvent figure de patriotes désintéressés,

Les ordres du jour

M. Miellet qui préside donne alors lecture des ordres du jour, l'un émanant de M. Guernut, un autre de M. Albertin, le troisième enfin du groupe communiste.

M. Guernut, tient à préciser immédiatement qu'il se ralliait à l'ordre du jour de M. Albertin ainsi rédigé :

« La Chambre prend acte des déclarations du gouvernement et lui faisant confiance compte sur lui pour faire connaître au plus tôt la vérité complète sur les scandales révélés à la tribune et pour réprimer de façon exemplaire les fraudes commises, demande que soient inscrites dans la loi de finances, avant tout sacrifice nouveau demandé au pays, toutes mesures efficaces pour prévenir et réprimer les fraudes depuis trop longtemps tolérées surtout pour les valeurs mobilières et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour »

M. Vincent Auriol, en quelques phrases heureuses, souligne la portée de cet ordre du jour.

— L'évènement actuel dit-il, démontreque l'armé de Condé n'a pas disparu (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche*). En 1925 et en 1926, elle était là, elle y est encore aujourd'hui. Mais cela doit-il durer ?

Déclarations de M. Edouard Herriot

Le président du Conseil se lève alors pour déclarer que l'ordre du jour de M Albertin comportant la confiance dans le gouvernement, il l'accepte et n'en accepte pas d'autre.

— Depuis, dit-il, que le gouvernement s'est occupé d'un projet de redressement budgétaire le premier article de son programme fut la répression des fraudes.

« Sur ce point, sa déclaration n'a rien d'équivoque.

« Celle sur l'affaire qui a été évoquée sera tout aussi nette. Le gouvernement a fait tout son devoir, sans héroïsme mais avec simplicité.

Dès que la plainte a été déposée, des poursuites ont été ordonnées. Dans la suite, les règles du droit seront sévèrement respectées. Mais cette affaire intéresse la moralité publique. Le peuple si naïvement, si ingénuement honnête, ne comprendrait pas que l'on épargnât qui que ce soit, au moment où des sacrifices vont être demandés à l'ensemble du pays. (*Applaudissement à l'extrême gauche et à gauche.*)

M. E. Herriot, que les gauches applaudissent à tout rompre de conclure :

« Le gouvernement continuera à accomplir son devoir sans ménagement pour qui que ce soit, sans passion comme sans faiblesse. (*Applaudissements*)

« Il poursuivra la découverte de la vérité afin que justice soit faite sans égard pour quoi que ce soit ou pour qui que ce soit. » (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Le débat est en fait terminé. L'ordre du jour de M. Albertin est adopté à mains levées.

*

Tous les juges d'instruction, au nombre de 38, sont mobilisés pour l'étude des dossiers qui seront constitués séparément.

L'affaire des fraudes fiscales découvertes à la suite des perquisitions opérées à Paris, sur mandat de M. Audibert, juge d'instruction, dans les bureaux des trois représentants de la Banque commerciale de Bâle, MM. Berthoud, Renaud et Joly, prend les proportions d'un procès montre, sans précédent dans les annales judiciaires.

L'étude des documents saisis a permis d'identifier 1.018 clients ; Ce résultat n'a pas été sans préoccuper vivement l'administration judiciaire. Une conférence a réuni, M. Donat-Guigue, procureur général, M. Pressard, procureur de la République, et les chefs des divers services, afin de prendre les décisions que comporte cette situation exceptionnelle.

C'est une véritable mobilisation judiciaire qui a été ordonnée. M. Audibert gardera l'instruction contre les trois représentants de la Banque commerciale de Bâle. Quant aux autres dossiers, ils seront constitués séparément pour chaque inculpé et répartis entre les trente-huit juges d'instruction du tribunal de la Seine, qui seront saisis par 1.018 réquisitoires nominatifs.

L'inculpation visée est l'infraction aux articles 35 et 38 de la loi du 29 mars 1924, modifiés par la loi du 16 avril 1930, relatifs à la perception des droits sur les coupons des titres étrangers.

L'administration des finances vérifiera en même temps si le montant des coupons frauduleusement encaissés a été compris dans les déclarations du revenu global de l'intéressé. En cas d'omission, l'intéressé sera poursuivit pour fausse déclaration et se verra appliquer les amandes fiscales. La peine prévue est de un à cinq ans de prison. Toutefois, l'administration des finances a le droit de transiger en matière de déclaration.

Au fur et à mesure que des dossiers judiciaires seront réglés, les délinquants seront renvoyés devant la juridiction compétente, tribunal correctionnel ou cour d'appel pour les prévenus qui, à raison de leurs dignités, auraient un privilège de juridiction. Les affaires seront réparties entre toutes les chambres.

On prévoit dès maintenant que les premiers débats auront lieu le mois prochain.

Chronique Sportive

Laragne-Sport *bat* Sisteron-Vélo
par 3 buts à 1

C'était Vendredi 11 Novembre que le S.-V. rencontrait, en un match amical sur le terrain de Laragne, l'équipe locale. Ce fut par 3 buts à 1 que le Sisteron-Vélo dût s'incliner. Nos jeunes joueurs eurent devant eux, une équipe homogène, qui pratique un jeu très ouvert et vite.

Les deux équipes sont à féliciter, par leur bonne tenue sur le terrain.

Arbitrage impartial.

***

Sisteron-Vélo et U. S. Digne
font match nul 4 buts à 4

Par un temps vraiment idéal l'U. S. Digne est venue rencontrer en match amical notre onze local.

Public très dense et connaisseur, ce qui ne gâte rien.

Mais nous avons pu remarquer, cela est peut-être normal, que Milton (le roi des resquilleurs) a fait quelques adeptes, ils sont heureusement peu nombreux

Le match fut ce qu'il promettait tout de vitesse, et ouvertures à outrance, le score, d'ailleurs est significatif.

Dés le début, le soleil aidant, les Dignois s'installent dans les buts du S. V. et deux buts sont marqués coup sur coup pour l'U. S D. Le score restera inchangé jusqu'à la mi-temps, la défense locale ayant été à l'ouvrage.

Le deuxième half fut fertile en échappées, et Rolland violera par trois fois les buts Dignois, pendant que pour ne pas être en reste, Richaud J. ira de son but.

A ce moment le S. V. semblait devoir fournir le vainqueur mais les Dignois ne se découragent pas et animés de la meilleure volonté purent égaliser. Les deux équipes sont de valeur égales et pratiquent un foot-boll de bonne facture

Au S.V. l'équipe entière est à féliciter pour sa correction, et malgré quelques petites imperfections semble devoir chaque fois trouver la bonne carburation.

A Digne, joueurs athlétiques et quelques individualités vraiment brillantes, équipe d'une correction absolue.

Arbitrage excellent de M. Latil.

M. E.

***

Formation de la 2me équipe

Les éléments étant en nombre suffisant, une seconde équipe a été mise sur pied.

En conséquence, en vue d'un premier entrainement, dimanche 20, à 14 h., sont convoqués au terrain de la Maisonnette : Allègre M., Baret, Siard, Plume, Bertagniolio, Silvy, Moyne, Latil J., A. Rolland, Bissirier, Giraud, Musso, Cimamonti, Paul Brémond.

***

Le Sisteron-Vélo à Manosque

Nos équipiers se rendront demain dimanche à Manosque pour y rencontrer la Provençale-Sports.

Souhaitons leur bonne chance et faisons-leur confiance.

M. E.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Assemblée générale des Mutilés et A. C. — Nous rappelons que c'est demain dimanche, à 14 h. très précises qu'aura lieu, dans une des salles de la Mairie de Sisteron, l'assemblée générale extraordinaire de l'Amicale des Mutilés, A. C. et Victimes de la guerre, à la suite de laquelle seront adressé au bureau fédéral les résolutions qui seront adoptées par l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Protestation et manifestation contre les projets financiers du Gouvernement au sujet des droits acquis par toutes les Victimes de la guerre et anciens combattants. Questions diverses.

Tous les membres adhérents sont instamment priés d'assister à cette manifestation. Vu la gravité le l'heure présente, il est indispensable que vous démontriez en répondant en nombre à l'appel de votre bureau, vos sentiments d'union de dévouement et de solidarité à la défense de nos droits si injustement menacés.

Il est des heures ou il faut avoir le courage de prendre ses responsabilités, d'ores et déjà nous prenons les notres ; Premiers sur la ligne de feu, nous entendons passer les derniers quand il s'agira de se sacrifier aux nécessités budgétaires. Entre celui qui a donné à la nation une partie de son corps, de sa santé, de sa vie ou la vie d'un être cher, et celui qui ne lui a rien donné du tout, sauf le montant de ses impôts, mais souvent en a retiré de consistants avantages, qu'elle marge faudra-til combler pour établir l'égalité à la base.

La situation est nette pour nous. Avant les autres, jamais !...

Camarades, nous sommes certains de votre appui pour défendre tous nos droits menacés, et sommes assurés d'avance de votre présence à cette manifestation.

Pour le bureau : le président,
COLOMB,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

© VILLE DE SISTERON

Mise en ferme des droits de pesage et mesurage et de place. — Le Dimanche 4 Décembre prochain à 14 heures 30 sera donnée à la mairie l'adjudication pour une période de 3 ans du 1er Janvier 1933 au 31 Décembre 1935.

1) Des droits de place et parcage réunis sur la mise à prix de 3 000 frs.

2· Des droits de pesage et mesurage sur la mise à prix de 5 000 francs.

Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la Mairie.

Vaccination anti-Variolique. — Une séance de vaccination gratuite anti-variolique aura lieu Jeudi prochain 24 Novembre de 10 h. à midi au cabinet de M le docteur Donneaud, route de Noyers.

Les parents ont le plus grand intérêt à faire vacciner leurs enfants. La vaccination est obligatoire pour tous les enfants ayant atteint l'âge de 11 ans.

Mutuelle-Retraite. — Tous nos camarades sont priés de solder leur cotisation pour 1933 d'urgence et avant le 30 Novembre, dernier délai. Pour tous renseignements et notamment ceux concernant la diminution du taux d'intérêt, s'adresser ou écrire à M. Lévêque, président de la Mutuelle.

Ecole de perfectionnement. — La réunion pour les sous-officiers et caporaux chefs de réserve qui devait avoir lieu demain est renvoyée à une date ultérieure.

Départ. — M. Fasce, secrétaire général à la préfecture des Basses-Alpes qui, depuis plus de 6 années, délégué de M le préfet, présidait les réunions du Comité départemental des Mutilés et A. C. avec un tact, un dévouement au-dessus de tout éloge, a été nommé secrétaire général à la préfecture à Tarbes.

Nous ne laisserons pas partir, sans lui adresser nos vifs remerciements, celui qui fut par sa bienveillance, son affabilité à l'égard des membres du comité départemental, et son entier et absolu dévouement aux A. C. et aux Victimes de la guerre, un puissant auxiliaire de nos associations.

D'une courtoisie aimable, réservant à chacun un acceuil cordial, M. Fasce avait heureusement conquis les chaleureuses sympathies des délégués au Comité départemental des Mutilés et A.C. sympathies qui ne manqueront pas de l'accompagner dans sa nouvelle résidence et qui n'ont d'égales que les regrets causés par son départ inattendu.

COLOMB,

Chevalier de la Légion d'honneur, membre du comité départemental des mutilés et A. C., président de l'A. M. A C. et V. G. de Sisteron.

AUX VARIETES

C'est **Jeudi 24 Novembre** 1932, aux VARIETES, que la Tournée LYJO donnera une représentation avec son grand succès actuel

Des Gouts & des couleurs

opérette en 3 actes. Montée avec un luxe inouï de costumes et de décors, cette charmante opérette est supérieurement interprétée par une troupe d'excellents artistes des principaux théâtres de Paris

Comme toujours, la célèbre vedette LYJO se fera entendre dans un répertoire choisi à la fin du 2 acte et ceci vaut tout un programme.

Ajoutons que ce spectacle merveilleux qui a fait courir tout Paris lors de sa création, peut être vu et entendu par tout le monde ce qui n'est pas un mince mérite.

Aussi il sera très prudent de louer ses places à l'avance, car il y en aura beaucoup qui regretteront de ne pas avoir pu applaudir LYJO dans ses tous derniers succès.

L'Almanach Vermot,
L'Almanach Hachette,
L'Almanach de Mathieu de la Drôme,
L'Almanach du Petit Echo de la Mode,
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal LIEUTIER.

Primes à la Natalité. — Il est rappelé qu'un service de primes à la Natalité fonctionne depuis le 1e Janvier 1932, dans le département. Toutes les familles de nationalité française, domiciliées dans les Basses-Alpes depuis un an et comptant déjà au moins 3 enfants peuvent, lorsqu'il en nait un nouveau, bénéficier de ces primes dont le taux est fixé ainsi qu'il suit : 250 fr. pour le 4e enfant ; 300 fr. pour le 5me et 400 fr. pour le 6e et les suivants.

Pour tous renseignements s'adresser dans les mairies chargées de la constitution et de la transmission des dossiers.

CASINO - CINÉMA

Samedi 19 Novembre en soirée
Dimanche 20, matinée et soirée

A la demande de plusieurs personnes le film parlant

La Douceur d'Aimer

qui a déjà obtenu à Sisteron un immense succès, sera présenté à nouveau ce soir et demain. Tout le monde sera enchanté de revoir Victor Bouchet, le plus fin de nos artistes français.

Eclair-Journal
actualités parlantes et sonores

un grand film parlant français :

SERMENTS

drame poignant, humain, d'une exécution exceptionnelle, joué par Madeleine Renaud, de la Comédie française, André Brugère et Marcelle Géniat.

Vu la longueur du programme les séances du soir commenceront à 21 h. précises, les matinees à 15 h. 30. Retenez vos places.

AVIS

M. Albert SIVAN informe le public Sisteronnais et des environs qu'il vient d'ouvrir un *Cabinet d'affaires.*

Il s'occupera :

de Vente et d'Achats d'immeubles,
de Contentieux,
de Prêts hypothécaires,
et d'Assurances.

Il informe plus particulièrement les commerçants qu'il se tient à leur disposition pour tous travaux de *Secrétariat et Comptabilité.*

Lui écrire ou le voir tous les matins « Villa Burlière » à SISTERON.

Ciné-Scout. — *Demain Dimanche matinée, 4 h ; soirée, 9 h.*

Programme de Gala

Les Trois Mousquetaires

d'après le roman d'Alexandre Dumas.

Troisième chapitre : La mort de Milady. Un comique désopilant.

Avis. — M. VIGNET WEBERT, ex-élève de l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Cluses, informe le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de réparations d'Horlogerie, de montres, et réveils.

Son atelier est situé au 2e étage de la maison CONIS, rue Deleuze en face la Droguerie Durbec.

Travail soigné. — Prix modéré

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron. — Au cours de la dernière assemblée des délégués des groupements commerciaux et industriels de Provence, Languedoc, Côte d'Azur et Roussillon qui a eu lieu le 15 écoulé à Marseille, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président en remplacement de M Pierre Fournel qui depuis de nombreuses années s'est consacré avec le plus grand dévouement à la défense des intérêts du commerce et des industries de la région du midi.

Nous exprimons à M. Pierre Fournel avec tous les regrets que nous cause sa détermination de céder sa place de président de notre fédération, l'hommage de notre respectueuse affection.

C'est M. Leboucher, président de l'association des commerçants et industriels de Béziers qui a été acclamé à l'unanimité des voix président de la Fédération.

Nous sommes heureux de cette nomination qui met à nouveau à la tête des groupements commerciaux de la région du midi de la France, un homme énergique, d'une activité inlassable et vigilante.

Au nom de l'Association des Commerçants de notre ville nous lui adressons nos meilleurs compliments,

La Commission.

De la ville à la campagne. — Décidément on nous gâte ! Après avoir roulé plusieurs journées consécutives dans les principaux quartiers de la ville, le rouleau compresseur a fait son apparition dans les quartiers du Gand et des Plantiers.

Au Gand, notamment, le chemin était impraticable, bouleversé qu'il était par l'adduction des eaux, la cirlation était pénible pour les piétons comme pour les voitures. Bien que ce chemin eût dû être empierré, pour éviter la boue quand il pleuvra c'est avec plaisir que les habitants de ce quartier ont vu arriver lundi le cylindre accompagné des terrassiers pour mettre le chemin en état de circulation entre la villa Sémeria jusqu'à l'immeuble Dou et Jean. Aujourd'hui la route est belle, très praticable et nombreux sont les promeneurs qui se dirigent de ce côté parce que très ensoleillé et éloignée du roulage incessant des automobiles et du gros charroi.

Du Gand le cylindre est allé aux Plantiers exercer les mêmes fonctions à la satisfaction des propriétres.

C'est l'embellissement de la banlieue qui se fait : ses quartiers avec ses magniques jardins et ses beaux vergers, sont déjà alimentés en eau potable Bientôt, espérons-le pour les villas qui y sont et pour celles qui s'y élèveront, l'électrification y apportera la lumière, ce qui encouragera les propriétaires de terrain à bâtir Ce sera peut-être en ce cas une atténuation à la crise du chômage, car lorsque le bâtiment va, tout va,

---

L'Appel du Terroir

A la fin de l'été, nous avons dans un article, salué avec plaisir la présence à Sisteron de nombreux compatriotes venus de la grande ville pour respirer le bon air des Alpes parce que depuis des années ils en étaient privés. Ce fut l'appel du terroir.

Cet article nous a valu des lettres et des poésies venues de Lyon. de Marseille et d'ailleurs que nous publiions au fur et à mesure de leur arrivée.

Comme pour sanctionner ce réveil du sentiment local et cet amour de la petite patrie, un sisteronnais d'adoption, habitant la grande ville, de passage ici, nous disait hier dans notre atelier textuellement ceci : « Je ne connais pas de personnes qui aiment tant leur pays que les Sisteronnais. Même étant dans la grande ville, ils pensent à leur Durance, à leurs côteaux et à leur beau soleil. Rien n'est si joli que leur Sisteron »

Pour nos compatriotes nous sommes heureux de cette appréciation.

P. L.

Après notre collaborateur M. Terrat, voici une poésie de notre ami L. Signoret, qu'il nous dédie ainsi qu'à tous ses amis.

* * *

LE COIN DU POETE

Les Sisteronnais à Marseille ou ailleurs

Des Sisteronnais à Marseille ?
Oui, c'est vrai, on en voit souvent.
Ils essaiment comme l'abeille,
Se propagent...comme le vent !

Des enfants de la Citadelle ?
Mais mon cher, on en voit partout !
De Briançon à la Rochelle,
D'Endoume jusqu'à....Montretout !

Ils sont de race prolifique
Malgré Malthus, malgré le temps ;
Pour la France et la République
Ils nous font encore des enfants.

Des enfants qui ont la bougeotte
Dès qu'ils ont un pied sur le sol,
Pour un rien, à propos de botte,
Les voilà qui prennent leur vol.

Au temps lointain des diligences,
La plupart restaient au pays.
Songez ! Combien de dépenses,
Cela représentait : Paris !

Pourtant, au sortir de l'enfance,
Notre Jean-des-Figues, déjà !
Voulant changer son existence,
Enfourchant Blanquet s'envola !

Oui, il s'envola, vers la gloire !
Vous riez, pensant à Léon ?
Mais Léon ce n'est qu'une histoire,
Puis, il n'est que de Gonfaron !

A Gonfaron les ânes volent
Mais ils retombent lourdement.
A Sisteron, non ! ils s'envolent
Et redescendent en planant !

A celui qui s'étonnerait
Errant dans Pékin ou dans Rome
D'y trouver des Sisteronnais,
Je rédondrais ceci : en somme :

Vois le flot de notre Durance
Ne s'échappe-t-il pas toujours ?
Lorsque vers la mer il s'élance,
Pouvons-nous arrêter son cours ?

Notre jeunesse est turbulente
Comme les flots torrentueux,
L'inconnu bien souvent la tente
Et l'attire sous d'autres cieux.

Mais quand les ans ou bien la peine
Ont émoussé sa belle ardeur,
Vers notre montagne sereine,
Se tournent ses yeux et son cœur.

O Sisteron ! Parmi les villes,
Qui donc ne connait pas ton nom ?
Tu faillis mettre un Thermopyle
Pour notre grand Napoléon.

Sisteron ! Tout cède à tes charmes,
Vers toi retournent tes enfants
Qu'ils soient facteurs, profs ou gendarmes,
Qu'ils soient vaincus ou triomphants !

Et j'en vois de toutes les rives
Venir vers ton sein maternel,
Renouveler les forces vives
Utiles à chaque mortel.

Des Sisteronnais à Marseille,
Beraud y coule de longs jours,
Mais toi seule les émerveille
Et ils te reviendront toujours.

C'est pourquoi délaissant Marseille
Tous les ans pour ton ciel si pur,
Je viens voir butiner les abeilles
Sur tes fleurs en robe d'azur !

Sisteron le 11 Août 1932.

L. SIGNORET.

Etat-Civil

du 12 au 18 novembre

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Jean-Joseph-Hippolyte Turcan, propriétaire à Sisteron et Marie, Berthe Bernard, s. p. à Sisteron ; Jean-Roger Lucien Latil, commis des Postes et Télégraphes à Rabat et Henriette-Claire-Augustine Nicolas, institutrice à Manosque, domiciliée à Sisteron ; Fernand-Louis-Auguste Girard, conducteur d'automobiles à Chateauneuf-Miravail et Thérèse Conédéra, s. p. à Sisteron ; Elie-Alexandre Martin, cultivateur à Peipin et Marie-Louise Conédéra, s.p. à Sisteron ; Pierre-Victor Chiadot, charron à Sisteron et Thérèse-Juliette-Espérata Mevolhon, s. p. à Sisteron ; Ernest Paul-Gabriel Rivas, journalier à Sisteron et Odette-Lucie Rolland s. p. à Sisteron ; Fine Baptiste-Florentin, employé à la Cie P L M. à Volx et Figuière Marcelle-Charlotte-Nathalie, s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Louis-Félix Giraud, 70 ans Hôpital Rosalie-Alix Rome, 69 ans, épouse Faucon, rue Porte-Sauve.

Service Régulier par Autocars

SISTERON — DIGNE — SISTERON

— *correspondance Gap* —

P. BUES, Sisteron. Téléph. 0.20

Bureau à Sisteron : *Garage Buès, place de l'Eglise. Télép. 18.*

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi. Télép 0.86*

Horaire d'Hiver

Matin

1· service		2· service	
(dép. Gap :	5 h.30)	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	(arri. Gap	11 h. 30)

Soir

3· service		4· service	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h.15
		arriv. Gap	20 h.30

Prix des places : Sisteron-Digne, 10 f.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me ALLEGRE,
Notaire à Robion *(Vaucluse)*

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Me ALLEGRE, notaire à Robion, le dix Novembre mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré à Cavaillon le quatorze du même mois, Madame Marie SENEGAS, veuve Benoît BEINET, commerçante, demeurant à SISTERON, a vendu à Monsieur Emile BONNET, propriétaire demeurant à CAVAILLON, le fonds de commerce de

Tissus et Bonneterie

qu'elle exploitait à Sisteron, rue Mercerie.

Faire opposition, s'il y a lieu, dans les dix jours qui suivront la seconde insertion, en l'étude de Me TARTANSON, avoué à Digne, domicile élu.

signé : ALLEGRE, notaire.

l'UNION

Vous qui voulez un chocolat **moelleux** de **saveur très agréable**, n'hésitez pas à demander notre

"NELTA UNION"

Un Professeur nous dit comment il a vaincu une terrible constipation

1er Juillet 1932.

Souffrant depuis vingt ans d'une constipation opiniâtre accompagnée d'une grande faiblesse, j'avais eu recours à tous les grains, à toutes les pilules qui, disent les prospectus, "sollicitent l'intestin sans l'irriter". Quelle bonne blague ! au lieu de guérir, la constipation empirait. Et pourtant je suivais rigoureusement le régime sédatif, ne buvant que de l'eau, du lait, évitant toute substance susceptible d'entretenir ou d'aggraver l'inflammation intestinale.

Un jour, j'entends parler de la Tisane Dépurative et des Pilules Supertoniques des Chartreux de Durbon. Quoique découragé par de nombreuses déceptions, je me décidai à faire un nouvel essai. Après quelques cueillerées j'allais à la selle sans effort. Les gardes robes étaient abondantes. Les Pilules me rendirent peu à peu les forces. Bref : après avoir pris 6 flacons et 10 étuis. Je suis complètement guéri et comme le poète, je puis dire :

« Le mal dont j'ai souffert s'est enfui [comme un rêve
« je n'en puis comparer le lointain [souvenir
« Qu'à ces brouillards légers que l'aurore [soulève,
« Et qu'avec la rosée on voit s'évanouir »

Oui un tel remède mérite d'être connu, aussi vous pouvez vous servir de ma lettre comme bon vous semblera

H. BOURDEAU, professeur,
116, rue Pierre-Loti, à Rochefort-sur-[Mer.

Constipés, sachez faire votre profit d'un aussi éclatant témoignage : commencez dés demain votre cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON et, vous aussi, vous guérirez !

Tisane, le flacon. 14.80
Baume, le pot. . 8.95
Pilules, l'étui . . 8.50
dans les pharmacies.

Renseignements et attestations
LABORATOIRES J. BERTHIER à GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

AUX SOURDS

Bruits d'oreille, duretée d'ouïe sont rapidement supprimés sans drogue, sans gêne, sans arrêt de travail, par la méthode de rééducation avec l'**Osselite** qui a permis à des milliers de gens d'entendre de suite, satisfaction immédiate, garantie par écrit.

Cette méthode a permis à de nombreux sourds de se guérir ainsi que peuvent en témoigner Mlle Levin, 3, avenue des Fleurs, Nice, M. Petit, 18, rue Nationale, Fougères (I-et-V).

Si vous êtes dur d'oreille, si vous avez des bruits, s'il vous est difficile à comprendre, rendez nous visite sans délai. Le spécialiste en prothèse auriculaire de Paris, 7, Place Saint-Michel, Rennes, recevra **gratuitement** à

SEYNE, 22 Nov. hôtel des 3 Rois
SISTERON, vendredi 25, hôtel des Acacias.
MANOSQUE dimanche 27 hôt. Pascal
FORCALQUIER, lundi, 28, hôtel des Voyageurs

Une vie nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hesiter la Poudre Louis Legras. En moins d'une minute cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, catarrhe oppression, toux de vieilles bronchites Une boite est expédiée contre mandat de 5 f. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER 5 décembre, hôtel des Voyageurs,
MANOSQUE, 6 décembre de 9 h. à 3 h. hôtel Pascal.
SISTERON, vendredi 9 décembre. Modern'hôtel des Acacias.
DIGNE, samedi 10 déc. hôtel BOYER-MISTRE.

CHUTES MATRICE et tous organes VARICES, ORTHOPEDIE. **GLASER** 44, Bd Sébastopol - PARIS.

XXXXXXXXXXXXXX

GRANDE VENTE

réclame de Vélos

250 FRANCS

chez **PAUL ALBERT**

Avenue de la Gare, SISTERON

Vélomoteurs : 1.195 frs.
Motos : 1.995 frs.

Machines neuves et garanties

Ateliers de réparations pour cycles, autos et motos.

XXXXXXXXXXXXXX

Ecole
Sténo-Comptabilité
Dactylographie sur machine à écrire UNDERWOOD

J. ATTANASIO
8, rue du Jeu de Paume — DIGNE
— Se faire inscrire —

GRAND choix de chansons à la librairie LIEUTIER.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE (samedi), BRIANÇON-VILLE

OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

CABINET DENTAIRE E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Dr Audibert ROUSSET

(nez - gorge - oreilles)

33, Bd Philipon, MARSEILLE.

Consultations :

MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

CABINET DENTAIRE A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

ALIMENTATION MODERNE "L'ABEILLE"

Mme GENDRE, 5, Rue de Provence SISTERON

Grande Vente Réclame

Aujourd'hui seulement

HUILE D'OLIVE PURE. . 7,50 le litre
HUILE DOUCE, 1re qualité. 3,40 —

Ces réclames auront lieu tous les samedis

1933

RENAULT

4363

Nervosité
Robustesse
Economie
Durée
Confort
Silence

Véhicules Industriels

de 500 klg. à 15 tonnes

Baisse Importante

GARAGE BUES - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

François JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Fora**

Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN

C4IX

20.900F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :

CHARMASSON & Cie A GAP

Agent pour l'arrondissement de Sisteron :

A. AILHAUD *Splendid - Garage*

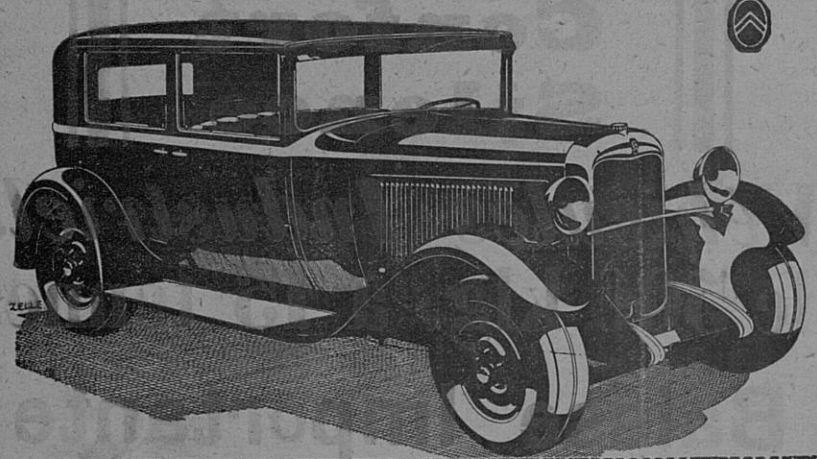

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente a la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs, cours Mirabeau,

à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON